

Titre de la formation	Formation d'Auxiliaire Ambulancier
Objectifs	Les 91 heures de formation vous permettront d'acquérir les connaissances et les compétences requises afin d'exercer la profession d'auxiliaire ambulancier aussi bien dans une entreprise de transport sanitaire privée que dans un service ambulance d'un centre hospitalier. A l'issue de votre formation vous serez capable de : - Assurer les gestes d'urgence adaptés à l'état du patient - Prévenir la transmission d'infections - Utiliser les techniques préventives de manutention - Assurer la sécurité du transport sanitaire - Respecter les règles et les valeurs de la profession - Etablir une communication adaptée
Durée de formation	91 heures de formation comprenant : 70 heures de formation théorique et pratique à la profession d'auxiliaire ambulancier 21 heures de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2
Prérequis et public	Le candidat souhaitant accéder à la formation d'auxiliaire ambulancier doit nous fournir les documents suivants : - Permis de conduite hors période probatoire, conforme à la réglementation en vigueur et en état de validité - Attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance après examen médical effectué dans les conditions définies à l'article R. 221-10 du code de la route - Certificat médical de non-contre-indications à la profession d'ambulancier délivré par un médecin agréé - Certificat médical de vaccinations conformément à l'article L. 3111-4 du code de la santé publique La formation est parfaitement adaptée aux personnes en reconversion professionnelle, salariés ou demandeurs d'emploi.
Modalités d'admission	La sélection est effectuée sur la base de l'évaluation du dossier de candidature et notamment d'un CV et d'une lettre de motivation. Cette évaluation permet d'établir une liste d'admission principale et une liste complémentaire. Pour plus de renseignements, nous contacter**.
Secteurs d'activités	La profession d'auxiliaire ambulancier s'exerce dans le secteur privé commercial (entreprises de transport sanitaire), éventuellement associatif (la Croix-Rouge française) mais aussi dans le secteur public hospitalier (ambulances des établissements publics hospitaliers).
Types d'emplois accessibles	Auxiliaire Ambulancier

Prochaines dates de formation**Session octobre 2025**

Inscriptions aux épreuves de sélection	03/07/2025 au 01/10/2025
Affichage des résultats sur internet et à l'IFA à partir de 14h (si concerné)	07/10/2025
Date limite de confirmation d'inscription + dépôt des dossiers d'inscription	16/10/2025
Date d'entrée et de fin de formation	27/10/2025 au 14/11/2025

Session juin 2026

Inscriptions aux épreuves de sélection	01/03/2026 au 22/05/2026
Affichage des résultats sur internet et à l'IFA	27/05/2026
Date limite de confirmation d'inscription + dépôt des dossiers d'inscription	05/06/2026
Date d'entrée et de fin de formation	17/06/2026 au 01/07/2026

MODULES

M1 – Gestes et soins d'urgence et état clinique du patient
M2 – Hygiène
M3 – Ergonomie et Manutention
M4 – Sécurité du transport sanitaire
M5 – Communication, déontologie et législation

EVALUATION

L'évaluation de l'acquisition des compétences des apprenants est effectuée par le contrôle continu tout au long de la formation.

Cette évaluation continue est effectuée sur la base d'une grille d'acquisition des compétences remplie au fur et à mesure de la formation par les différents formateurs intervenants.

Les résultats de cette grille sont validés par le responsable pédagogique et la direction. L'attestation d'Auxiliaire Ambulancier est délivrée à condition d'avoir validé l'ensemble des compétences.

L'attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2 est obtenue en cas d'évaluation positive du formateur agréé (présence et participation active).

Les moyens techniques	Les moyens pédagogiques	Informations diverses
- De nombreuses salles de cours équipées de vidéoprojecteurs et d'écrans interactifs - Des salles de travaux pratique - Des salles de simulation - Une salle informatique	- Cours dispensés en face à face alternant apports théoriques et exercices pratiques - Mise à disposition de ressources par mail, via un site internet dédié et via un livret pédagogique - Modalités pédagogiques variées : Présentiel, simulation, réalité virtuelle, quiz interactifs (Kahoot !, Plickers, etc.)	Registre public d'accessibilité consultable sur simple demande
		Textes réglementaires
		Arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier
Méthodes mobilisées	Poursuites d'études	
- Cours magistraux - Travaux dirigés - Travaux pratiques - Travaux de recherches - Simulation - Réalité virtuelle	D.E Ambulancier	
	Débouché	
	Auxiliaire Ambulancier	
Equivalences	Passerelles	Blocs de compétences
Possibilité d'équivalence : ☐ OUI ☒ NON	Possibilité de passerelle : ☐ OUI ☒ NON mais allègement sélection DEA possible	Possibilité de valider un ou des blocs de compétence : ☐ OUI ☒ NON
**Contact		
ifa38secretariat@chu-grenoble.fr Tel : 04 76 76 50 69 Adresse : CHU Grenoble Alpes Pavillon Marie Marvingt CS 10217 – 38043 Grenoble Cedex 9		
<u>Pour les deux promotions de l'année 2024 :</u> Taux de réussite (sur 32 présentés) : 100% Taux de satisfaction : 88.5% sur 8 réponses Taux d'insertion dans l'emploi (autre que AA) : 0% sur 7 réponses Taux d'insertion dans le métier visé : 54% sur 7 répondants		
Tarification	Handicap	
Pour un devis merci de nous contacter : ifa38secretariat@chu-grenoble.fr	Les apprenants en situation de handicap compatible avec la formation et l'exercice du futur métier, peuvent bénéficier d'aménagements d'examens et/ou de formation. Nous contacter : ifa38secretariat@chu-grenoble.fr	

Nos engagements

- Nous proposons un accompagnement et un suivi pédagogique individualisé à chacun de nos apprenants
- Nous garantissons l'intervention d'intervenants experts et qualifiés dans leur domaine
- Nous garantissons des méthodes et des outils pédagogiques innovants et adaptés (mannequins haute-fidélité, réalité virtuelle, plateforme d'enseignement numérique, etc.)
- Nos méthodes pédagogiques en institut varient entre des cours magistraux, des travaux pratiques, des temps de recherche documentaire, du jeu pédagogique etc.